

Responsabilité Sociétale des Entreprises : la sobriété du numérique, oui mais pas seulement énergétique !

La quantité de gaz à effet de serre émise par le secteur du numérique augmente de 6 % par an. Une évolution inquiétante du bilan carbone, dans un secteur tiraillé entre efficacité et décroissance des usages, mais qui ne doit pas masquer au-delà, un bilan environnemental global encore plus noir.

Les conséquences environnementales des activités numériques sont de plus en plus évidentes et significatives. Elle pose la nécessité d'une introspection sur la façon dont collectivement notre industrie envisage son avenir, et surtout sur les bonnes méthodes pour mesurer les impacts.

A ce jour, l'évolution est très inquiétante, la quantité de gaz à effet de serre émise par le secteur du numérique augmente de 6 % par an alors qu'il faudrait les baisser annuellement d'environ 7 % pour être dans les limites de l'accord de Paris. Dans sa dernière estimation, le pôle numérique Arcep-Arcom réunissant les régulateurs des télécoms et de l'audiovisuel estime que l'empreinte carbone du numérique devrait augmenter de 45 % entre 2020 et 2030 en France.

(Plus d'infos dans documents)



Documents

[Responsabilité Sociétale des Entreprises : la sobriété du numérique, oui mais pas seulement énergétique !](#)